

Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 17 décembre a eu lieu le dernier conseil de Faculté de l'année 2019.

L'ordre du jour a permis d'examiner les questions suivantes :

1-Didier Guignard (MCF) et Sandrine Boyat sont venus présenter **les modules d'ouverture proposés par la FOAD aux semestres pairs de Licence**. Ils porteront sur trois thèmes : les inégalités hommes/femmes, les nouvelles frontières du monde social et l'intelligence artificielle. Un bilan sera fait en mai-juin 2020 et il est prévu de proposer ces unités d'ouverture uniquement aux semestres pairs, ce qui permet de préparer la suite avec plus de souplesse.

2-Valérie Sanchou a présenté **les nouvelles modalités de l'évaluation des formations**, qui sont le résultat du groupe de travail animé par le Pr Sébastien Pellé, chargé de mission, avec présentation du questionnaire. L'évaluation concernera cette année les étudiants en L3 et portera sur l'ensemble du cycle Licence. Cette évaluation sera faite en ligne, après avoir largement informé les étudiants sur ses objectifs liés à l'amélioration continue de nos formations. Deux périodes ont été choisies : entre le 4 et le 18 mars pour les L3 et durant la première quinzaine de juin pour la Licence pro « rédacteurs d'actes » (notariat).

3-Compte tenu de toutes les réformes en cours et de la réorganisation des scolarités, le conseil de Faculté s'est prononcé pour le lissage de la mise en œuvre de la réforme de la Licence, telle qu'elle a été votée l'an dernier. Après la mise en œuvre de la réforme en L1 cette année, **nous appliquerons l'an prochain la réforme en L2 et l'année suivante en L3**. Cela nous permettra d'avoir un peu plus de temps pour faire les ajustements nécessaires en L3 et développer l'information auprès de nos étudiants.

4- **Le Conseil est attaché au maintien de notre soutien financier aux collègues agrégatifs**. Mais nous heurtons à des difficultés techniques pour l'épreuve en 24h. Ces difficultés ont été finalement réglées pour le concours de droit privé (2019) mais il faut continuer à clarifier la procédure alors que les concours sont ouverts cette année en droit public et en histoire du droit.

5-Alors que son principe avait déjà été voté lors du conseil de Faculté du 4 juin 2019, le contenu pédagogique du **DU contentieux administratif** a été présenté. Ce DU a été construit par le Pr Jean-Gabriel Sorbara avec un partenariat très fructueux avec le tribunal administratif de Toulouse. Il s'adresse notamment aux étudiants qui veulent préparer le concours de conseiller aux TA et à ceux qui veulent exercer comme avocats devant les juridictions administratives.

6-Le Pr Isabelle Poirot-Mazères a présenté **la mineure santé** qui ouvrira l'an prochain, avec 100 places réservées (sous-vœu) dans la procédure parcoursup.

Philippe Nélidoff

Doyen de la Faculté de droit et science politique